

LE RICHELIEU

Politique, Agriculture, Industrie, Commerce, Littérature, Nouvelles.

MATHIEU, & Cie. Éditeurs-Propriétaires.

LA RELIGION ET LA PATRIE.

L. A. DeBLOIS, Rédacteur

FEUILLETON DU "RICHELIEU" LA FUITE.

Scène sur les bords du Rio de la Plata.

Il est difficile de se défendre d'un certain saisissement lorsqu'on se trouve seul, au milieu de l'océan, sur le pont d'un vaisseau, pendant une de ces nuits sombres, noires comme les cachots d'un vieux donjon féodal. En premier lieu, il est rare qu'une obscurité complète se fasse sentir sur terre, quand même on se trouverait seul, au milieu des champs la sensation est bien différente de celle qu'on éprouve en mer. On sent qu'on est entouré de milliers d'objets tangibles vers lesquels on se voit attirer mystérieusement. Le contact de quelque arbre isolé, d'une souche à demi pourrie, la rencontre de quelque animal domestique, font vibrer en vous une corde mystique qui fait battre le cœur d'une émotion indescriptible. Sur le pont de votre navire au contraire, isolé du reste du monde, un sentiment de désolation s'empare de vous, comprime les battements de votre cœur. Vous faites des efforts pour percer la profonde obscurité qui vous entoure, jusqu'à ce que votre vue fatiguée vous montre une foule d'apparitions horribles et que l'air vous paraisse peuplé de fantômes.

Bientôt l'idée que vous êtes là, au milieu de l'océan, séparé de l'abîme sans fond par une simple planche, se présente à l'imagination excitée. Vous sentez qu'un écueil caché, que le choc d'une vague furieuse ou qu'un coup de vent subtil, peut briser sous vos pieds la mince barrière qui vous sépare de l'éternité et vous précipiter dans le gouffre sans qu'il vous soit possible d'adresser un dernier adieu à ceux qui vous entourent, sans qu'une prière puisse monter vers le ciel.

Mourir sur terre, au milieu de ses amis, rendre son dernier soupir entouré de ses parents, dépeuple la mort d'une partie de ses terreurs. Mais c'est quelque chose d'horrible que de mourir seul, loin de ceux que vous aimez et de ceux qui vous aiment; de périr en un instant en emportant la certitude que votre sort ne sera jamais connu de nos amis, que, après de longues années d'attente pendant toute l'espérance de notre retour, se livreront au désespoir; tandis que pour nous nous aurons peut-être quelque goutte de corail au fond des eaux, ou quelque récif éloigné, contre lequel les vagues viennent se briser avec un sourd fracas et où la tempête fera gronder notre requiem avec de sauvages hurlements jusqu'au jour où la trompette éclatante de l'archange ordonnera à la mer de rendre les morts qu'elle retenait cédés dans son sein.

Que de fois ces pensées se sont présentées à mon esprit épuisé, lorsque j'étais seul sur le pont au milieu d'une nuit noire. La tempête avait cessé de gronder autour de nous et la surface de la mer était aussi calme que le sein d'un enfant endormi. Tous ceux qui se sont trouvés dans cette position ont ressenti comme moi un serrement de cœur chaque fois que ces images se sont présentées à leur imagination.

Telles étaient les pensées qui m'occupaient; et cependant la mer était à-peu-près calme; mais de légères bouées de vent partant de tous les points cardinaux, nous mettaient presque dans l'impossibilité d'empêcher notre navire d'être pris à l'improviste par un coup de vent subtil. Toutes les petites voiles étaient carguées avec soin, les basses voiles venaient d'être mises sous les cargues et notre noble vaisseau, semblable à un gigantesque gladiateur prêt au combat, attendait sous ses humiers le déchirement de l'ouragan. Nous nous trouvions sur la vaste Rio de la Plata, aux proportions océaniques, à mi-chemin de la pointe méridionale du grand banc des Anglais et de l'immense baie de sable de San Borombom. Depuis cinq jours que nous avions quitté Buenos Ayres, ce temps étrange, sombre et changeant avait continué, et à peine avions-nous fait deux cents milles de trajet vers la mer.

Le contre-maître était un excellent marin mûri par l'expérience, mais lorsqu'à dix heures je montai sur le pont, je le trouvai marchant en tout sens avec agitation, et comme il en était à son premier voyage à la rivière La Plata, ce temps tout nouveau pour lui l'avait complètement désorienté. La nuit, comme je viens de le dire, était enveloppée d'épaisseurs ténébreuses, et tout autour de nous sortaient du sein même de l'obscurité, des murmures indistincts semblables au bruit des ailes de quelque oiseau monstrueux fuyant épouvanté devant l'orage. Dans le lointain au sud on entendait le grondement sourd et continu du tonnerre, tandis que sur toute la ligne de l'horizon vers la côte de San Borombom, de petites lammes aigües, phosphorescentes paraissaient s'élever de la surface de l'eau, et vouloir tracer en hiéroglyphes de feu le règne de la tempête.

Je n'étais que passager à bord, mais ayant

fait de fréquents voyages sur la rivière La Plata, j'étais certain que ces signes n'étaient que le prélude d'une tempête près de fondre sur nous. D'après mes avis on cargua la voile du perroquet de fougue, celle du grand mat subit la même sorte et deux ou trois hommes montèrent aux cordages pour abattre le reste.

Vite, vite, mes enfants, criaient le contre-maître, vite à la besogne! l'ouragan va fondre sur nous en un instant! Et les matelots excités par l'appareil du danger imminent s'élançèrent dans les cordages et coururent le long des verges, sec l'agilité du chat.

Tout-à-coup le contre-maître aperçut parmi les cordages, quelqu'un qui paraissait vouloir se cacher. Qui est celui qui veut se cacher là-bas? s'écria-t-il; répondez!

"C'est moi! le mousse Diégo!" répliqua une voix mélodieuse, que je reconnus aussitôt pour celle d'un gentil petit mousse brésilien, à peine âgé de seize ans qui s'était engagé le jour du départ de notre navire, avec un matelot portugais, auquel l'enfant paraissait très attaché. J'avais déjà eu occasion de remarquer la tournure et les manières distinguées de ce dernier et de constater avec quelle promptitude il exécutait les ordres qu'il recevait.

—Diégo! pourquoi diable ne grimpez-tu pas là haut pour aider les autres à carguer la voile? reprit le contre-maître exaspéré.

Le pauvre enfant effrayé, lui répondit en portugais, qu'il n'était pas capable de le faire et qu'il ne s'était engagé à bord que comme mousse; dans sa frayeur il avait oublié les quelques mots d'anglais qu'il avait appris.

—Laisse-là ton jargon, et grimpe là-haut, sinon ce bout de câble te va faire partir un peu plus vite que tu ne voudras!

La moussé ne comprit pas les paroles, mais le geste et l'inflexion de la voix lui firent sentir qu'elle renfermaient une menace; il s'élança vers les agrès et eût probablement tenté l'ascension si je ne l'eusse retenu par le bras et ramené sur le pont, en criant au contre-maître que j'allais monter à sa place. Avant qu'il eût pu me répondre la voix du capitaine lui cria:

—Ho! M. Vibert! n'envoyez pas cet enfant là-haut. Si par malheur il se tuait en tombant ce serait un malheur que je ne pourrais pas vous en rendre responsable.

"O Dio vos guarde!" (Que le ciel vous garde!) reprit l'enfant et d'un bond il fut aux côtés du capitaine, lui saisit la main et la porta à ses lèvres.

En ce moment un feu sombre, étrange, éclaira l'horizon, et tout ce qui entourait le vaisseau devint aussi distinct qu'à la lumière du jour. Ce n'était pas un éclair, cette lueur paraissait plutôt faire partie de l'atmosphère embrasée, et semblait s'avancer vers nous, de tous les points à la fois en vagues onduleuses, semblables aux vives lumières d'une brillante aurore boréale.

Sur les verges, les matelots faisaient des efforts inouïs pour carguer les voiles. Comme ils achevaient, un bruit semblable à celui de la vapeur comprimée qui s'échappe, attira notre attention; portant nos regards dans cette direction, nous aperçûmes, à peine à un mille derrière nous, toute la surface de la mer couverte par la chaude haleine de l'ouragan, d'une écume blanche comme celle de l'eau en ébullition. De longues traînées de vapeur s'élevaient des vagues bouillonnantes étaient aspirées par la tourbillon qui chassait devant lui ce nuage plus blanc que la neige poussée par les vents glacés de l'hiver.

—Descendez, descendez! Ohé! vous autres, là-haut! arrivez donc! vite, descendez! entendez-vous? Lâchez la voile et descendez si vous tenez à la vie.

Comme le capitaine donnait ces ordres, la tempête s'abattit dans toute sa furie sur le vaisseau. Les matelots se laissèrent couler lestement sur le pont au moyen des cordages un seul resta sur la grande vergue malgré les ordres du commandant, cet homme c'était Manuel, le noble et beau matelot portugais, l'ami du mousse Diégo. Depuis le départ précipité de ses camarades, il se cramponnait obstinément à la voile à demi carguée. Deux fois le capitaine lui cria de descendre, mais il n'en tint nul compte et soutint seul, la terrible secousse que l'ouragan imprima au vaisseau.

Alors commença la lutte la plus désespérée qu'il fut possible de voir, le faible bras de l'homme combattant contre un des plus puissants éléments de la nature. En un instant l'immense voile s'enfla comme un vaste ballon; mais le hardi matelot la comprima avec la force d'un géant et réussit presque à la carguer. Dix secondes de plus ou l'aide d'un autre marin auraient suffi pour sauver la voile, mais un second coup de vent plus fort que le premier, fit sauter la toile de ses mains, et après un moment une seconde rafale l'arrachait de la vergue avec un bruit semblable à celui du tonnerre, et le matelot qui avait risqué si noblement sa vie pour sauver la voile fut précipité sur le pont. Étourdi par le bruit, et gêné par les lam-

beaux de toile qui le foudroyaient de tous côtés, il avait lâché prise et avait été jeté du sommet du grand mat; il aurait infailliblement perdu la vie, s'il ne fût tombé en travers l'étai du mât d'artimon qui le sauva en brisant sa chute.

Jamais je n'oublierai le cri palpitant d'angoisse qui sortit de la bouche du petit mousse inanimé de son malheureux ami.

—Tenez le navire, droit au vent, dit le capitaine à M. Vibert: Maintenant, ici, vous autres! que trois ou quatre d'entre vous portent ce brave garçon dans la cabine.

L'enfant se cramponna convulsivement au corps de son ami et ne consentit à lâcher prise que sur la parole qu'on lui donna qu'il serait libre de suivre son ami en bas et de lui tenir compagnie.

Manuel ne nous parut pas avoir reçu de blessures sérieuses et sembla n'avoir été qu'étourdi par sa chute. On pouvait être à peu près certain qu'à moins d'une lésion interne, il serait en quelques jours en état de retourner à son poste. Le capitaine avait fait préparer un lit et après avoir fait tout ce qu'il pouvait pour lui, il adressa quelques mots de bienveillance à l'enfant, lui permit de rester et de soigner son ami et remonta sur le pont pour veiller à la sûreté de son vaisseau.

A continuer.

M. Francisque Sarcey et les Miracles.

Ceux qui aiment la France, comme nous l'aimons dans ce pays-ci ne peuvent se défendre, en lisant les productions de la plupart de ses écrivains actuels, surtout de ses journalistes d'un sentiment de profonde tristesse.

La Russie, l'Angleterre, le Turc, que le hasard ou qu'un mouvement de curiosité littéraire fait parcourir quelques-uns de ces écrivains, doit à coup sûr se dire d'un air étonné: Que diable! à quelle religion peut bien appartenir l'auteur de ces lignes-là?

C'est qu'il y a de tout dans ces produits d'une civilisation rendue à l'admiration de tous les siècles, depuis les arts jusqu'aux sciences, depuis les plus abstraits jusqu'aux plus aimables, beaux-arts, économie politique, de l'esprit surtout à plein bord; il y a de tout, excepté une seule chose: la mention d'un Dieu, d'une divinité quelconque, sauf celles de l'antiquité païenne—Venus surtout—et l'idée d'un culte certain, déterminé à rendre à l'Être Suprême.

Nous nous trompons, on y parle quelquefois des différentes croyances religieuses; mais c'est pour rire de toutes à peu près également. La religion catholique qui est la croyance, sinon pratiquée du moins reconnue de la grande majorité de la nation française a l'avantage d'attirer plus souvent que les autres les sarcasmes, très-spirituels d'ailleurs, de ces messieurs.

Chaque peuple a ses Voltaire et ses Parry. Cela est dans l'ordre des maux nécessaires, aussi nous ne trouverions pas étonnant qu'il y eût en France, comme ailleurs, des écrivains qui se fissent un jeu et même un but très sérieux de saper dans les âmes la foi aux choses futures. Mais ce qui nous surprend, ce qui nous afflige dans notre cœur de Français, c'est que ce qui est ailleurs l'exception soit ici la règle générale.

C'est là un fait anormal et extrêmement grave. Lorsque, de tout temps et chez tous les peuples du monde, ceux qui ont écrit leurs pensées, que ce fût sur la cire, le parchemin ou le papier, ou même sur l'écorce des arbres, se sont généralement faits l'écho de cette grande voix qui parle au cœur de chaque homme et qui proclame hautement l'existence d'un Être Souverain et sa volonté manifeste d'être honoré des hommes par un culte, par des hommages extérieurs; seule la France peut offrir de nos jours le spectacle d'une multitude d'écrivains sans foi ni principes de morale définis, dont les écrits sont le miroir plus ou moins impur du scepticisme et de l'impunité dont leur âme est imbu.

Ces messieurs ne sont pourtant ni plus grands hommes ni plus aveugles que les Chrysostôme, les Augustin, les Bossuet, et, en tenant pour admis que leurs hautes intelligences ne sont pas au-dessus des vérités ordinaires, ces vérités fussent-elles des vérités religieuses, il leur doit arriver quelque fois de voir, de reconnaître la fausseté de leurs doctrines et de se dire:

Video meliora proboque, deteriora sequor.

Parbleu! s'il existait une religion exclusivement pour les Augustin, les Chrysostôme et les Bossuet, croyez-vous que ces grands personnages n'en feraient point partie? Ils en seraient les adeptes les plus fervents, un culte spécialement établi pour les grands hommes leur irait à merveille. Mais une religion pour tout le monde! pour l'ignorant et les simples d'esprit comme pour les

âmes supérieures! une religion dans laquelle des hommes comme eux réciteraient les mêmes prières, feraient les mêmes genuflexions, se plieraient à la même discipline que la vieille paysanne ignorante et que l'artisan grossier!... Allons donc! pour qui prenez-vous un philosophe français, un penseur de Paris? Lui faire, comme tout le monde! penser en matière religieuse comme sa cuisinière! croire à une religion qui ose dire: Si vous ne ressemblez aux petits enfants, si vous n'imitez leur douce simplicité, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux... quelle absurdité! à quoi servirait-il de vivre dans le dix-neuvième siècle et d'être né Français et philosophe?

Ces réflexions nous sont suggérées surtout par un article publié dernièrement par M. Francisque Sarcey, dans lequel on lit, entre autres, les passages suivants:

"C'est bien le cas de s'écrier avec le prophète de Racine:

"Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles!"

"En voici encore un dont les journaux de Montpellier nous apprennent le récit, et qui se serait passé, tout comme celui de Lourdes, tout comme celui de la Salette, aux environs d'une grotte, la grotte de Réoucoulon, non loin de Toulouse.

"C'est étonnant comme les faiseurs de miracles se répètent. Ces gens-là manquent d'imagination! toujours la même mise en scène; cela devient à la longue un peu fastidieux et légèrement ridicule!"

"Il s'agit cette fois encore d'une petite fille, âgée de sept ans et demi, à qui la Sainte-Vierge est apparue, tandis qu'elle ramassait innocemment de l'herbe pour sa vache. La petite fille se nomme Combe, et c'est le 15 avril que le miracle a eu lieu.

"Elle était donc tranquillement à son ouvrage, quand tout à coup elle aperçut une forme de femme, debout au pied de l'olivier. Cette forme était revêtue d'une robe blanche serrée à la taille d'une ceinture bleue; sur le front une couronne de roses blanches; un long voile blanc l'enveloppait des pieds à la tête d'une gaze transparente.

"—Je la vois, s'écria l'enfant, je la vois: quelle est belle!"

"S'il s'était trouvé là un médecin, il se serait rendu compte de ce miracle. Cette hallucination, et c'en était fait du miracle. Mais la Providence, dont les voies sont impénétrables, n'avait envoyé dans ce champ que de braves campagnards, qui furent très-ému de cette exclamation. Ils écarquillèrent les yeux tant qu'ils purent, mais ils n'en voyaient pas davantage, et l'enfant répétait:

"—Comment! vous ne la voyez pas! la voilà qui s'élève! elle plane sur l'olivier."

"Ces bonnes gens écoutaient bouche bée dans un tremblement respectueux. Une femme en ceinture bleue, qui plane sur un olivier, en plein jour ne peut guère être que la Sainte-Vierge. Le plus court était pourtant de demander à l'apparition qui elle était.

"C'est ce que fit la petite fille.

"—Qui êtes-vous? interrogea-t-elle.

"—Je suis Marie, l'Immaculée-Conception.

"N'êtes-vous pas un peu surpris que la Sainte-Vierge, en ces sortes d'occasions, répond toujours la même niaiserie? Comment la Sainte-Vierge au cas où ce serait elle qui eût daigné descendre sur un olivier de la grotte Réoucoulon, pourrait-elle dire qu'elle est l'Immaculée-Conception? Il faut bien croire que les enfants et les simples d'esprit à qui nos curés rebattent les oreilles de l'Immaculée-Conception se la représentent dans leur imagination naïve comme une créature vivante, comme une manière de divinité à qui il faut rendre un culte particulier.

"L'enfant, continuant ses interrogations, demanda à Madame l'Immaculée-Conception ce qu'elle souhaitait pour s'être dérangée ainsi, et la dame à la ceinture bleue répondit:

"—Je veux la prière du matin et du soir, qui est négligée dans votre pays.

"N'êtes-vous pas un peu bien surpris du sans-façon avec lequel on fait descendre du ciel la Sainte-Vierge ou le bon Dieu pour des intérêts aussi puérils? La Sainte-Vierge avait jadis quitté le ciel pour venir révéler aux bergers de la Salette que les pommes de terre étaient malades; elle avait fait depuis le voyage de Lourdes pour augmenter le volume d'une source qui coulait d'un rocher. La voilà cette fois qui, se dérange à nouveau pour conseiller à une morveuse, de huit ans de mieux faire sa prière le matin et le soir.

"Oui, c'est une épidémie, une épidémie d'hallucinations religieuses, que l'imagination populaire transforme en miracles. Nous revenons aux jours du moyen âge."

(A continuer)

l'esprit des Français dans ces temps de crise, leur en laissant le temps. On commence à s'apercevoir que c'est de notre côté que doit venir se diriger ceux que des revers de fortune, la misère forcent à dire adieu à la belle France. Ce revirement se fait à la suite du désappointement et des malheurs éprouvés par les Français qui se sont laissés prendre par les promesses de gens qui leur promettaient fortune et bonheur, s'ils émigraient dans certains pays beaucoup plus vantés, mais moins prospères que le nôtre.

Le *Messageur de Paris* qui s'occupe spécialement de cette question, compare les différents pays de l'Amérique au point de vue des avantages qu'ils offrent à l'émigration et conclut en faveur du nôtre. Voici ce qu'il écrit:

Les neuf dixièmes des immigrants européens qui traversent l'Atlantique se portent depuis quelque temps vers les Canadas et la province d'Ontario et prennent sur le chiffre général un appoint important. On ne demandera plus comme autrefois, dit une correspondance de Toronto du 23 novembre, qu'est-ce qu'Ontario? Où se trouve-t-il? Cependant pour beaucoup de canadiens l'existence de cette province est encore un problème.

A l'heure présente, la question des limites est pendante entre le Dominion et le gouvernement provincial. La décision revient de droit au comité judiciaire du conseil privé. Celui-ci aura à interpréter les termes du traité d'Utrecht. Il est possible que les bornes septentrionales de la province soient la baie de Saint-James, qu'à l'ouest et à l'est des Montagnes Rocheuses soient la frontière acceptée.

Aujourd'hui il suffit de constater que la province d'Ontario est sous la juridiction du gouvernement provincial. On avait cru jusqu'à ce jour, que le territoire n'était qu'une ligne étroite, s'allongeant sur les bords du St. Laurent et du lac Ontario. C'était une erreur que le travail auquel se sont livrés les ingénieurs officiels a dissipée. En effet, déjà 27 millions d'acres ont été cadastrés. Dans ce chiffre, on trouve peu de terrain qui ne puisse se prêter à la culture. La population est de seize cents mille âmes.

Entre le terrain cadastré, dans la direction d'Ottawa River, se trouvent sept millions d'acres d'une fertilité prodigieuse, qui n'attendent que la main de l'homme pour produire du blé et toutes les céréales. Ce n'est pas tout. Au nord du lac Huron et du lac Supérieur, s'étendent de 35 à 40 millions d'acres, bien boisés pouvant être cultivés et riches en mines d'or, d'argent et de fer.

Le district Nord du lac Huron a déjà mis en exploitation ses magnifiques forêts; au nord du lac Supérieur, les travaux miniers se poursuivent avec activité; c'est un appel à l'émigration qui sera entendu. Bientôt le commerce trouvera d'importants produits. C'est une ère nouvelle dans laquelle entre la province d'Ontario.

Mais l'émigration ne réussit pas également partout. Cela dépend de la qualité de la terre, puis du climat et surtout des procédés de l'administration locale. Ainsi, les individus qui, provoqués à l'émigration il y a quelques mois, par le mirage d'un sol fertile, d'un sol se prêtant à toutes les conditions de l'agriculture britannique, ont pu, dès leur arrivée au Brésil, juger par eux-mêmes ce que vaut ce prétendu Eden. Les journaux anglais ont ouvert leurs colonnes à des lettres écrites par les immigrants qui se plaignent des traitements auxquels ils ont été soumis.

L'un des nouveaux pionniers dit: Nous n'avons pas goûté au pain depuis que nous sommes ici. Nous vivons comme les animaux les plus immondes. La maladie se déclare et nous comptons déjà depuis trois semaines, cinq morts autour de nous. Un autre dit: On nous a trompés: aucune des promesses qui avaient été faites n'a été réalisée. Les logements sont loin d'être salubres comme en Angleterre. Notre nourriture consiste en haricots noirs et en riz. Nous ne voyons jamais de pain. Il nous faut coucher sur le sol froid et humide.

Les immigrants ont adressé une pétition à l'empereur. Ils lui demandent les moyens de regagner la patrie. Plusieurs souscriptions sont ouvertes, à cet effet, dans les centres centrales de l'empire. A part les privations auxquelles l'immigrant est condamné, l'obstacle le plus puissant à la colonisation par des anglais, c'est que, d'abord, ils se trouvent sur une terre étrangère, entourés d'une population sans sympathie, soumis à une législation qu'ils doivent accepter sans discussion, comme un joug; au milieu de croyances religieuses qui ne sont point les leurs. Arrivés à la naturalisation, ils resteraient toujours en dehors du contrôle des lois et des institutions.

Le Brésil aurait dû faire appel pour la colonisation aux indigènes ou à toute autre nation que la nation britannique. Et si les laborieux sont poussés à l'émigration ils ne doivent point se porter vers le Brésil; qu'ils cherchent un sol natal sur lequel ils re-

Le Canada en France.

Plus que jamais le Canada occupe l'attention publique en France, lorsque les préoccupations qui doivent se presser en foule dans

trouveront la foi religieuse, les lois et les mœurs de la patrie. Que ceux qui ont la mission de renseigner les pionniers du présent et de l'avenir leur montrent les avantages qui leur sont assurés en Canada, dans l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avantages qu'ils ne trouveront jamais sur le sol brésilien.

LE RICHELIEU. MERCREDI, 2 JUILLET, 1873.

L'Enquête du Pacifique.

C'est aujourd'hui que doit siéger à Montréal, le comité chargé de faire rapport sur les accusations portées contre le gouvernement par L'Hon. Huntington. Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur mettre sous les yeux la motion Huntington et l'histoire de cette motion.

Elle fut proposée le 2 Avril dernier, en ces termes :

Que M. Huntington, membre de cette Chambre, ayant déclaré de son siège qu'il est informé d'une manière digne de foi, et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes qu'en prévision de la législation de la dernière session relative au chemin de fer du Pacifique, il fut conclu un arrangement entre Sir Hugh Allan, agissant pour lui-même et certains autres promoteurs canadiens et G. W. McMullen, agissant pour certains capitalistes des États-Unis, par lequel arrangement ces derniers conviennent de fournir tous les fonds nécessaires pour la construction du chemin projeté, et de donner au premier un certain pourcentage en vue de leurs intérêts et de leur position, le plan convenu étant ostensiblement celui d'une compagnie canadienne ayant Sir Hugh Allan comme président ;

Que le gouvernement fut informé que des négociations étaient pendantes entre les dites parties ; Que subséquemment il fut convenu entre le gouvernement et Sir Hugh Allan et M. Abbott, M. P., que Sir Hugh Allan et ses amis avanceraient une forte somme d'argent pour aider à l'élection des ministres et de leurs amis à l'élection générale alors prochaine, et que lui et ses amis auraient le contrat pour la construction du chemin de fer ;

Qu'en conséquence Sir Hugh Allan avança une forte somme d'argent pour l'objet ci-dessus mentionné, à la sollicitation pressante des ministres ; Qu'une partie des deniers dépensés par Sir Hugh Allan pour obtenir l'Acte d'incorporation ou charte lui a été payée par les dits capitalistes des États-Unis en vertu de l'arrangement conclu avec lui ;

Il est ordonné qu'un comité de sept membres pour s'enquérir de toutes les circonstances se rattachant aux négociations pour la construction du chemin de fer du Pacifique, à la législation de la dernière session et à l'acte de charte de Sir Hugh Allan et autres, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et avec instruction de faire rapport de tous les témoignages pris devant lui, ainsi que de ses délibérations.

Rejetée par 107 voix contre 76. Quelques jours après, sur proposition faite antérieurement par Sir John, un comité de cinq membres fut choisi pour s'enquérir des accusations de la motion Huntington et faire rapport.

Ces cinq membres sont les Hons. J.H. Cameron, Blake, James McDonald, Dorian et Blanchet. Mr. Cameron président du Comité, fit passer par la Chambre une mesure permettant à ce corps d'assembler les témoins.

Lors de la discussion de ce bill, L'hon. John A. informa la chambre qu'il était inconstitutionnel par conséquent qu'elle ne pouvait pas passer une telle mesure. Il ne s'y est cependant pas opposé ; même il dit alors : Si le gouvernement impérial refuse de la sanctionner, nous demanderons une commission royale qui certainement sera accordée.

Cette mesure passée le gouvernement demanda l'ajournement du comité à ce jour afin de permettre à des personnes intéressées et inculpées par la motion de se trouver présentes. Ces personnes sont précisément les plus mêlées à la grande entreprise : Les Hons. Cartier, Abbott, et Sir Hugh Allan.

La Chambre accorda cette demande du gouvernement et aujourd'hui, au palais de justice de Montréal, doit commencer l'enquête devant ce comité.

Depuis son ajournement à ce jour, un télégramme a apporté la nouvelle du désaveu par le gouvernement impérial de la loi qui permettait au comité d'assembler les témoins qui viendront comparaître devant lui.

Le gouvernement de la Puissance qui avait alors promis qu'avenant cette annulation de la loi, il demanderait une commission royale donnant aux membres de ce comité le droit de faire prêter serment, a réitéré ses offres au comité, dont nous ne connaissons pas encore la réponse.

Des journaux, que l'on a lieu de croire bien informés, disent que MM. Blake et Dorian étaient d'avis de ne pas l'accepter. Nous aurons des nouvelles officielles d'ici à quelques jours, car les séances du comité sont publiques et il sera décidé de suite si l'enquête se fera ainsi ou non.

St. Ours.

Elle a eu lieu la rencontre demandée. Franchement, Mr. Barthe ne sait pas livrer bataille. Il prête toujours le flanc à son adversaire. C'est qu'il n'est pas convaincu ; qu'il veut détruire constamment ce qu'il a contribué à édifier. Il est toujours battu par ses propres armes. Il s'en est pourtant donné durant près de deux longues heures pour appuyer les accusations de prétendus mauvais votes et autres, portées par lui contre M. Mathieu ; mais comment pouvait-il attaquer ferme quand les coups devaient lui revenir et qu'il le savait avant l'attaque ?

Tout échafaudage qu'il avait pris huit jours à monter, lui croula sur la tête et faillit le faire périr. Des gens disaient : il aurait mieux fait de demander plus de huit jours ; il aurait eu le temps de faire quelque chose de solide peut-être !

M. Barthe attaqua M. Mathieu à propos du Pacifique, du Traité de Washington, de l'élection de Peterboro-Ouest, de l'augmentation des salaires, des Ecoles du Nouveau-Brunswick et que dire encore ? Il l'attaqua même à propos des affaires de la Corporation de Sorel. Se rendre à St. Ours pour cette dernière attaque, c'est fort !

Sur chacune de ces questions M. Barthe avait écrit et publié dans sa Gazette ou voté en Chambre le contraire de ce qu'il venait dire à St. Ours. M. Mathieu avait encore son petit sac de St. Robert, qui depuis l'élection s'était doublé des nouveaux écrits de M. Barthe. Aussi, la réputation ne se fit pas attendre et elle fut écrasante. L'occasion se présentera probablement avant longtemps de citer ces écrits et votes du M. de La Gazette.

Il n'est pas étonnant qu'à St. Ours ses écrits aient tourné contre lui. Il s'est rangé du côté de l'opposition, en sa qualité d'homme indépendant et comme, lorsqu'il représentait le comté, il marchait avec les conservateurs, ses écrits et ses votes d'alors, sur les grandes questions sur lesquelles il attaqua son adversaire, sont en tout contraires à ses déclamations actuelles. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

A St. Ours, qui est de l'opposition, il veut être de l'opposition, et il avait choisi cette paroisse dans son plan d'attaque, parce que M. Mathieu était ministériel il se croyait certain que St. Ours se prononceraient contre M. Mathieu, en sa faveur.

Il en est revenu tristement désappointé. Ses illusions tombent d'une manière bien décourageante. Il trouvera peut-être d'autres ressources avant longtemps ; mais pour cela il lui faudra plus de huit jours. St. Ours aime à compter sur un homme de conviction ; c'est pourquoi M. Barthe n'y sera plus chez lui. Il l'a pris une fois mais ne le prendra plus.

Distribution de Prix.

Nous avons hier le plaisir d'assister à la distribution solennelle des prix au Collège de notre ville, et nous disons, avec orgueil pour cette institution, que dans aucune autre circonstance et nulle part nous n'avons vu ici un auditoire plus digne. Quand au nombre, il nous serait difficile de constater quel il a été ou plutôt aurait été. La salle était trop petite pour contenir la foule ; un nombre d'élèves était présent et une bonne partie des notables de cette ville. La bande du collège sous l'habile direction de M. Trudel ouvrit la séance par l'air de La Contesse Dufferin.

Puis vint ensuite une discussion par quatre élèves sur les trois âges de la vie : La jeunesse, l'âge mur, la vieillesse. Il s'agissait de décider auquel de ces trois âges il fallait donner la prédominance. Mr. Jean Baptiste Parent, de St. David, fut appelé à présider la discussion qu'il annonça d'abord au public ; Mr. Alcide Mondor, de Sorel, prit la parole au nom de la jeunesse, Mr. Ouséline Desrosiers, de St. Robert discuta en faveur de l'âge mur, et Mr. Joseph Forcier, de St. François du Lac, au nom de la vieillesse ; puis Mr. Parent déclara.

Il nous est inutile d'insister sur le mérite de la composition de ces quatre morceaux dont l'auteur est connu si avantageusement parmi nous. Mais nous devons dire que les jeunes orateurs ont su le faire ressortir, qu'ils l'ont déclaré avec avantage. Nous avons surtout admiré l'élocution de M. Forcier.

Le chœur des élèves chanta ensuite Le Ratonplon militaire avec un ensemble admirable, puis la bande joua Le Corsaire et vint le drame :—Départ pour la Californie.

La pièce a été exécutée d'une manière surprenante et les rires de l'auditoire ont dû prouver aux élèves qui étaient sur la scène qu'ils s'identifiaient bien avec les rôles qu'on

leur avait départis. Toute la pièce eut un moment de franche gaieté pour les spectateurs.

Dans les entr'actes nous entendîmes encore de la délicieuse musique, un solo de violon exécuté avec force par M. Trudel, maître de bande. Ce solo était : Air varié sur des motifs de Donizetti—Charles Danclar. Nous eûmes aussi un second morceau de chant par le chœur des élèves,

Canadiens, imitons nos pères.

M. le Directeur se leva ensuite et dit quelques mots sur la bonne conduite des élèves durant le cours de l'année se déclara satisfait des progrès qu'ils avaient faits dans leurs études et insista pour faire connaître le cours suivi dans le collège, puis vint la distribution des prix.

Le Palmare fut lu par M. Pierre Mathieu, de Ste. Victoire. Nous donnerons au prochain numéro la liste des prix, l'espace nous manquant dans les colonnes de ce jour.

M. le Supérieur du collège, M. le G. V. Millier, offrit alors ses remerciements à l'auditoire pour l'intérêt qu'il portait à l'éducation et au collège de Sorel en particulier, donna quelques conseils pleins de paternelle mansuétude aux élèves, puis Messire O. Donnell, MM. Mathieu et Germain adressèrent la parole constatant avec la plus vive satisfaction les progrès considérables que faisait le collège et remerciant les fondateurs de cette maison du service immense qu'ils avaient rendu à notre ville en y fondant cette maison d'éducation.

Nous ne pouvons terminer ce petit compte-rendu d'une belle séance, sans dire que réellement Sorel doit être fier de son collège, et que, si l'encouragement lui est continué, avant longtemps il ne laissera rien à envier aux autres maisons d'éducation, sous le rapport de l'enseignement.

Le cours classique et le cours commercial sont complets. Les élèves qui le suivent y trouvent tous les avantages nécessaires. Nous sommes convaincu que la future année scolaire sera une bonne année par le nombre de ses élèves pour le collège de Sorel.

Le 24 Juin 1873.

(SUITE.)

Durant trois quarts d'heure le nombre d'élèves écouta, ravi, la patriotique parole de pieux lévite qui déroula, dans toute l'affection de son cœur, les faits et gestes des Saints missionnaires guidant sur le sol vierge de la patrie la jeune nationalité venue de France.

Il en est revenu tristement désappointé. Ses illusions tombent d'une manière bien décourageante. Il trouvera peut-être d'autres ressources avant longtemps ; mais pour cela il lui faudra plus de huit jours. St. Ours aime à compter sur un homme de conviction ; c'est pourquoi M. Barthe n'y sera plus chez lui. Il l'a pris une fois mais ne le prendra plus.

Cette soumission sainte est tout le secret de la grande gloire de nos pères, comme le manque de soumission a été et est encore la cause des châtements terribles et de la chute des peuples pervers.

Nous serions heureux de pouvoir analyser au moins quelques parties du magnifique sermon que nous donna ce jour-là Mr. le Chapelain de la société St. Jean Baptiste. Elles renferment pour tout le peuple Canadien de ces leçons qu'il est bon de lui répéter souvent et qui sont pour lui une source de force et d'amour, un lien puissant avec son passé. Il nous faut rester fidèles et pieux comme nos ancêtres, si nous voulons toujours voir briller sans tache notre gloire nationale. Les exigences de notre position nécessitent en quelque sorte une plus grande somme de piété et de soumission qu'avant la conquête. Mais laissons là nos réflexions et revenons à la belle fête qui sut nous les inspirer.

Les Révérendes Dames de l'Hôpital au nombre de quatre firent la quête ; c'était nouveau à Sorel pour la circonstance.

Mr. l'organiste sut bien rehausser l'éclat de notre fête religieuse et la société. St. Jean-Baptiste lui en doit de sincères remerciements, ainsi qu'à Madame Louis St. Louis qui a bien voulu descendre de Montréal, pour venir prendre sa place dans le chœur de l'orgue. Sans elle dans la circonstance il ne nous aurait pas été donné d'entendre de nouveau la douzième messe de Mozart.

La bande de musique du collège, sous la direction de Messire Trudel nous fit aussi entendre des airs nationaux qui réveillaient l'enthousiasme et faisaient briller nos fronts.

Après l'office Divin la procession se mit en marche. C'était la seconde partie du programme.

Il s'agissait de représenter et la découverte du Canada, et l'industrie, et les progrès de l'industrie depuis la découverte ; il s'agissait aussi en même temps d'établir que l'industrie à Sorel a fait des progrès étonnants, et qu'elle peut rivaliser dans ce qu'elle possède avec les meilleurs établissements dans notre Province.

Nous voulions ça et là placer avec les représentants de l'industrie les corps qui contribuent largement à la vie intellectuelle de notre peuple et qui représentent l'éducation. C'était le programme de la société St. Jean-Baptiste, pour la fête de cette année. Il était grand et beau. Nous n'avons pu le remplir avec tout l'effet qu'on aurait voulu, vu le peu de temps à la disposition de la société, mais tout ce que nous avons réussi à en fournir est plus grande partie et Sorel a pu être orgueilleux de sa St. Jean-Baptiste.

En tête de la procession venait le drapeau de la Confédération. Les élèves du collège ouvraient la marche. Deux sauvages dans un canot d'écorce, suivis de près par Jacques Cartier sur son vaisseau, l'ÉMERILLON, dans lequel on apercevait quelques membres de l'équipage, s'avancèrent majestueusement. Puis l'on voyait la charrue et le labourer, la voiture du cultivateur avec les instruments agricoles, la charpente et la menuiserie.

Venaient ensuite la bande de musique du collège, les drapeaux Français et Anglais, la compagnie des volontaires commandée par le Capitaine Patenaude et la Compagnie des pompiers sous le commandement du Capitaine Pelletier.

L'engin à vapeur, le fabricant de boilliro, forgeron,

Bannières et membres de la société St. Joseph,

Bouchers, ferblantiers et briquetiers. Bannières et membres de la société St. Michel.

Véiturier, sellier, faucheur.

La société St. Jean-Baptiste avec bannière.

Barbier, chapelier et imprimerie. St. Jean-Baptiste et l'agneau.

Le barreau en costume et le comité de régie de la St. Jean-Baptiste avec lequel le clergé avait pris place.

Le processionnaire liturgique et solennel, elle dura au-delà d'une heure. Jamais démonstration plus imposante ne s'était faite à Sorel. Les rues étaient pavées de drapeaux et de tentures avec luxe et abondance.

Au Marché MM. Beauchemin et Pontbriand avaient préparé un jet d'eau magnifique, ainsi qu'au carré Royal et en face de chez M. Pontbriand. C'était du nouveau et Sorel voyait là l'œuvre habile de ses ingénieurs. Ces Messieurs qui sont connus par tout le pays ont noblement fait les choses en ce grand jour et certainement quel on raison d'être fiers du succès qu'ils ont obtenu.

Après avoir parcouru la ville trois fois dans toute sa longueur, la procession s'arrêta enfin à la salle St. Michel ou, avant de se séparer, de nombreux discours furent prononcés par MM. A. N. Gouin, président, A. A. Taillon, vice-président, Mathieu, Messire Gravel, MM. Barthe, Guéremont et de Biois.

L'après-midi se passa pour le plus grand nombre dans un charmant pique-nique à la pointe ou Canadiens et Canadiennes chantaient la patrie à l'ombre des arbres de la forêt, comme nos pères ; et comme nos pères ils furent surpris par les sauvages qui étaient allés errer sur les rives du grand fleuve.

Le soir il y eut une lutte pour lancer l'eau à une plus grande hauteur entre les pompes du corps des pompiers et celle de l'aqueduc. Le résultat a été des plus satisfaisants pour les deux lutteurs. L'eau atteignit une hauteur de près de cent pieds.

Puis le tout se termina par un magnifique feu d'artifice que firent les élèves des Frères dans la cour de leur collège. Longtemps on se souviendra de cette fête de la St. Jean Baptiste du 24 Juin 1873, car c'est la première fois qu'elle est dignement chômée à Sorel.

Compatriotes. Quand l'union, l'harmonie président à de telles démonstrations qu'un peuple doit toujours avoir à cœur de rendre éclatantes et triomphantes, jamais elles ne sont faibles. Cette année chacun a fait noblement son devoir et nous avons réussi ; nous nous sommes grandis aux yeux de l'étranger qui assistait à notre fête. Honneur à Sorel ! Mais si l'on veut réussir encore, si nous voulons même faire mieux une autre année, il faut que quelque division qui

puisse exister entre nous, quelque divergence d'opinion qui nous éloigne les uns des autres, tout soit mis alors de côté ; il faut s'unir encore, s'unir toujours pour fêter la patrie ; car c'est en ce temps que nous retrouvons notre patriotisme aux sources les plus pures. L'on nous raconte chaque fois les faits les plus héroïques, les pages les plus saintes de l'histoire de nos ancêtres ; et aux accents émus de l'orateur sacré ou du tribun, nous sentons courir de veine en veine, le feu brûlant de l'amour de la patrie. Levant haut le front nous regardons le ciel avec joie. Comme l'on disait des pieux croisés qui s'en allaient à la Conquête de la Terre Sainte, nous pouvons dire de nos ancêtres qui venaient conquérir à Dieu le sol que baigne le St. Laurent et ses tributaires : *Gesta Dei per Francos*—Actions, œuvres de Dieu par les Français.

Que le 24 Juin 1874 voit donc encore Sorel chômer dignement la fête du grand patron des Canadiens-Français ! Pour cela souvenons-nous toujours que—L'UNION FAIT LA FORCE.

Victoire.

L'Hon. M. Gibbs, de l'intérieur, a remporté hier une éclatante victoire : il a été élu par une majorité de cent cinquante voix.

C'est une victoire éclatante en regard aux conditions dans lesquelles la lutte s'est engagée. Dès que M. Gibbs a été nommé, tout ce qu'il y a de grils marquaient dans Ontario, s'est rué dans South Ontario pour faire la guerre au nouveau ministre. Il y avait jusqu'à l'orateur en plein vent par excellence du parti : E. B. Wood, surnommé le gros Tonnerre, *Big Thunder*. Dès le jour où la nomination de M. Gibbs a été proclamée le *Globe* est entré en campagne. En moyenne il a consacré chaque jour deux colonnes à démolir le nouveau ministre. M. Brown y allait de tout cœur, il avait une vieille rancune à satisfaire ; M. Gibbs l'a battu en 1862.

Cette victoire a une portée immense. Pour combattre M. Gibbs, on l'a accusé d'avoir approuvé toutes les mesures du gouvernement pendant la dernière session. On a répété les articles du *Globe*, contre le ministre au sujet de l'élection de Peterboro, des accusations de M. Huntington, etc. ; on a exhumé tout ce qui a été inventé depuis six ans à l'adresse du gouvernement fédéral, et en dépit de tout, M. Gibbs a été élu à une majorité plus considérable de cinquante voix que celle qu'il a obtenue l'été dernier. C'est là un grand succès. Revenez sous peu, nous vous qui, depuis la session, composez l'oraison funèbre du parti conservateur.—*Minerve*.

L'Île du Prince-Edouard.

En donnant un compte-rendu succinct des actes importants accomplis durant la dernière session, nous avons fait mention de l'entrée de l'Île du Prince-Edouard dans la Confédération. Nos lecteurs seront bien aises d'avoir quelques notions sur cette nouvelle province, de faire connaissance avec son histoire, avec ses ressources actuelles, sa population, etc. Nous empruntons à *La Minerve* les intéressants détails suivants sur cette île :

L'Île du Prince-Edouard a partagé les vicissitudes de la Nouvelle-France. On sait qu'elle a été découverte par Sébastien Cabot, en 1497. Les Français y établirent quelques stations de pêche et y établirent la ville de Port LaJoie, aujourd'hui Charlottetown. A l'époque de sa conquête par les anglais, l'Île comptait environ 6,000 âmes. Cette population était composée de français et d'indiens. Après le traité de Paris de 1763, l'Île du Prince-Edouard fut réunie à la Nouvelle-Ecosse. Elle portait d'abord le nom d'Île St. Jean, et elle reçut après la conquête celui de Prince-Edouard, en l'honneur du duc de Kent à l'époque où il était gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

L'Île du Prince-Edouard a une superficie de 2,000 milles carrés ou de 1,250,000 acres. Dans toute son étendue, elle ne présente que des terres fertiles, couvertes de forêts ou de champs cultivés ; on dirait d'une vaste plaine ondulée flottant sur l'océan.

En 1797, elle comptait une population de 4,500 âmes ; après la conquête les Français à l'aise retournèrent en France. En 1846, la population était de 47,034 âmes et en 1871 de 94,021 âmes. L'immigration a peu contribué à augmenter le nombre de ses habitants.

Pendant de longues années, presque depuis la conquête, l'île n'a fait que peu de progrès, à cause de son système de tenure des terres très-défectueux. Le gouvernement concédait d'immenses parties du sol à des favoris qui l'affaiblissaient ensuite et vivaient du revenu des terres à l'étranger. Il y a quelques années, les insulaires s'insurgèrent

contre ce régime et après une lutte bien acrimonieuse triomphèrent des propriétaires. Le gouvernement dut se substituer à ces derniers, et s'est depuis chargé de concéder les terres d'une façon libérale. Dès ce moment, une nouvelle ère de prospérité a commencé dans l'île.

Son commerce se faisait jadis avec les Etats-Unis, mais, depuis quelques années, les insulaires viennent chercher leurs produits en Canada, et nous croyons que son entrée dans la confédération ne fera qu'augmenter nos relations commerciales. Le tableau suivant donne une idée du mouvement du commerce avec les Etats-Unis et le Canada.

Table with 3 columns: Year, Etats-Unis, Canada. Rows for years 1863 to 1870, showing trade values.

Depuis 1852, la loi a décrété dans l'île l'établissement d'écoles communes mixtes, semblables à celles de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Les catholiques ont vainement tenté d'obtenir l'abrogation de cette loi injuste.

Il y a dans l'île assez d'éléments de vitalité, assez de ressources pour nous permettre, d'espérer que la face des choses va changer et que le Canada n'aura pas à se plaindre d'avoir admis dans l'Union l'île du Prince Edouard, appelée à jouer un rôle important parmi nous.

Nous nous permettons de relever quelques erreurs qui se sont glissées dans l'article d'ailleurs si intéressant qu'a publié notre confrère sur l'île du Prince Edouard, et que nous venons de reproduire en entier.

D'abord, il n'est pas exact de dire que "Point La Joie" a été le nom de Charlottetown, la capitale de l'île. Si nous nous en rapportons aux Mémoires de Champlain, publiés par feu M. Laverdière, ce nom a été Pointe-Joie.

Ensuite est-il bien établi que Sébastien Cabot a découvert cette île? Ne sera-ce pas plutôt Jacques-Cartier, qui lui donna, en même temps, son premier nom d'île St. Jean?

Nous devons faire observer à notre estimable confrère que l'île du Prince-Edouard est certainement couverte de terres fertiles, mais de forêts, non. Si l'on peut accorder le nom de forêt au bois qui couronne le sol de la partie ouest de l'île, on ne pourra certainement donner ce nom aux bosquets, aux bocages qui se rencontrent ailleurs.

Il nous semble que l'écrivain de l'article en question n'aurait rien enlevé à l'intérêt de ses remarques en faisant observer qu'il y a, sur l'île du Prince-Edouard, une population française qui forme au delà d'un huitième de la population totale, et qui est heureuse, nous ne pouvons en douter, de mélanges destinés aux nôtres.

Le commerce d'exportation que fait l'île St. Jean avec Terre-Neuve est considérable; on pourrait presque dire que celle-ci est le grenier de celle-ci.—Pionnier de Sherbrooke.

VOYAGE DE PLAISIR A TROIS-RIVIÈRES. Par le Vapeur Chambly.

A l'occasion des grandes Courses, il y aura jeudi, le 10 juillet prochain, un voyage de plaisir au profit de l'Hôpital de Sorel. Cette partie est organisée par les Dames de Charité qui, suivant leur louable habitude, feront leur possible pour donner aux passagers tout le plaisir et le confort désirables.

Berthier, à 6 heures du matin, chercher les personnes qui voudront prendre part à cette excursion, laquelle sera une des plus belles de la saison. Départ de Sorel, 7 heures du matin, des Trois-Rivières, 5 heures après-midi. Prix du passage, 50 cents; enfants moitié prix. Repas extra.

Nouvelles diverses.

Les membres du Comité de Régie de la Société St. Jean-Baptiste sont priés de se réunir dimanche, à 7 hrs. p. m., à la salle de lecture de la Chambre de Commerce.

Le dernier numéro de La Gazette informe le gouvernement local que des grands scandales publics se commettent ici en son nom. Qui le croirait? Et dire que M. Barthe en est tout insulté, à tel point qu'il en tiendra ce gouvernement responsable, s'il ne les fait pas cesser.

La nœud pas le grand scandale, mais le voici: C'est que M. Joseph Mathieu, député Shérif, fait partie de la société qui publie comme propriétaire notre journal "Le Richelien". N'est-ce pas, c'est bien terrible? Et, ce qui est plus scandaleux encore, c'est que ce journal s'attaque aux adversaires politiques de M. Mathieu.

Il est probable que la proclamation impériale unissant l'île du Prince-Edouard à la Confédération a été publiée le 1 juillet prochain. Des élections auront lieu immédiatement pour la Chambre des Communes.

ARRIVÉS AU ROYAL VICTORIA HOTEL.—H. Piché, Propriétaire. Vendredi, 27 Juin 1873. J. A. Ed. Généreux, Berthier; J. O. Chalut, do; J. Adulda Généreux, do; B. E. Pollard, N. P., do;

M. Barthe ne devrait pas en prendre à toute la famille. Il y a pourtant bien assez de Papa Michel qui lui fait souffrir douloureusement.

Hier, 1er Juillet, jour de l'anniversaire de la Confédération, les pavillons flottaient partout sur nos principaux édifices. Un coup de vent a renversé le mât de celui du palais de Justice.

MÉDECINE.—Nous apprenons avec plaisir que Mr. H. Choquette de Bala et Mr. A. Brun de St. Charles ont obtenu après un brillant examen devant la faculté de médecine de l'Université Laval, le degré de Bacheliers en médecine de cette institution.

Il y a aux Etats-Unis, 6,763 journaux dont 627 sont quotidiens, 95 semi quotidiens, 98 bi-hebdomadaires, 5099 hebdomadaires, 86 bi-mensuels, 672 mensuels, 9 semi-mensuels, et 59 tri-mestriels. De ce nombre, 25 sont publiés en français.

Un journal du Nevada rapporte que les servantes de la ville d'Helena se sont mises en grève et demandent 60 piastres par mois, deux robes de soie et le privilège de se promener tous les dimanches.

Mgr. de Montréal vient de refuser la sépulture à un imprimeur du nom de Chabot. L'évêque base son refus sur ce que l'Union Typographique Jacques-Cartier, dont le défunt était membre, est affiliée à la société secrète dite Internationale. L'Union parle d'en appeler aux tribunaux.

Nous apprenons que la dédicace de la nouvelle église de St. André de Sutton aura lieu le 10 Juillet. Sa Grandeur Mgr. Rapt doit en présider la cérémonie. Il y aura deux bons sermons de circonstance, l'un en anglais et l'autre en français.

DEUX HOMMES TUÉS.—La célébration de la fête nationale a été bien brusquement et tristement interrompue, mardi dernier, à Coaticook. L'imprudence en a été la cause. Deux hommes, Thomas Mcburn et Edouard Vallières, étaient occupés à tirer le canon. Ils venaient de tirer un coup et commençaient à recharger, lorsque la décharge partit tout-à-coup et prématurément.

Une dépêche d'Ottawa annonce que le gouvernement s'occupe de la réorganisation des tribunaux dans la province de Québec. Il y aurait un remaniement complet de personnel.

Le bureau des Arbitres de la Puissance s'est réuni le 26 ult. à Ottawa. Il a choisi pour président à la place du défunt Philipp VanKoughnet, M. Cowan, de Galt.

Il est probable que la proclamation impériale unissant l'île du Prince-Edouard à la Confédération a été publiée le 1 juillet prochain. Des élections auront lieu immédiatement pour la Chambre des Communes.

ARRIVÉS AU ROYAL VICTORIA HOTEL.—H. Piché, Propriétaire. Vendredi, 27 Juin 1873.

J. A. Ed. Généreux, Berthier; J. O. Chalut, do; J. Adulda Généreux, do; B. E. Pollard, N. P., do; Sam Walker, Boston; N. Craig, Russell Ont; Jos. Boisvert, Montréal; John Fullerton, Montréal; H. Francklin, Riceville; Wm. Francklin, do.

F. Gelinas, St. Guillaume; Alfred Dauphinais, St. David; Paul Forcier, dame et enfant, do; Archib. Ralston, Berthier; Rev. E. McManus, do; H. Meek, do; M. A. Young, New-York; L. J. D. Beaudry, Montréal; B. Bussault, Trois-Rivières; Delle Delp. Desaulniers, do; Moise Bron, do; Md. Auclair, St. David; Mnd. Forcier, do.

H. Robitaille, Joliette; E. G. Panneton, do; James C. Malone, Québec.

J. B. Desrosiers, M. D., St. Marcel; H. E. Desrosiers, P. M., do; P. D. Desrosiers, Berthier; J. L. Desrosiers, St. Michel; Delle A. Mansseau, Orummondville; M. A. Mansseau, do; G. Sylvestre, Berthier; Rev. Messrs. Leclaire, St. Guillaume; E. Piche, Montréal; John J. Bethune, do; T. D. Latour, Lanoraie; Louis Tourville, Montréal; Mr. Kerouack, do; Ths. Wilson, do; M. Paquet, Montréal; Alfred Rondeau, St. Norbert; Edmond Brun, St. Charles; J. D. Skumway, Bedford, P. Q.

Alm. René et Dame, St. Guillaume; Thos. Brophy, Berthier; James Brophy, do; J. Guilly, Alabou; Delle Dixon, Berthier; Dame James Dixon, do; Miss. M. Coyte, do; Dame Beupré, Yamaska; Dame Letendre, do; J. Michaud, Drummondville; Rvd. M. Tarré, Nicolet; John Ralston, Berthier; Valentine Cook, et Delle Drummondville; Ambroise Senechal et Dame, St. Guillaume; Charles Bazinet, Joliette; Dr. Desaulniers, dame et enfant, St. Guillaume; D. McCarthy, Sorel; P. O. Lamarche, Berthier; L. D. Commaeuit, Terrebonne; N. Dessert, do.

(Fin du feuilleton)

Le mousse demeura auprès du lit de Manuel jusqu'à ce qu'il eût tout à fait repris ses sens; ensuite il conversa avec lui pendant un instant d'une voix si basse que je ne pus rien entendre de ce qui se disait; puis sortant de la cabine, il revint bientôt ayant à la main un paquet que je crus être des vêtements pour lui ou son ami. Je pris un livre et m'asseyant auprès de la table le dos tourné au lit, je me laissai tellement absorber par ma lecture que pendant une heure j'oubliai tout ce qui était autour de moi.

En ce moment le capitaine entra dans la cabine, et sa surprise à la vue de la belle créature, debout devant lui, fut au moins égale à la mienne. Les traits étaient bien ceux du mousse Diego, mais les formes étaient celles d'une belle femme, vêtue d'une robe de velours enrichi de bijoux qu'une impératrice eût enviés.

Cette question éveilla Manuel, qui, jetant un regard autour de lui, s'élança vers le capitaine, lui saisit la main en lui disant: —Mon ami, vous avez été une fois prisonnier à Bahia. Lorsque votre consul vous refusa son aide et que votre cause était presque désespérée, un ami intervint..... Ici le marin portugais prit une expression si différente de celle qu'il avait toujours eu depuis qu'il était avec nous, qu'il ne ressemblait pas plus au Manuel d'aujourd'hui qu'à moi-même. Toute explication était maintenant inutile et le capitaine pressa Manuel le

matelot sur son cœur comme s'il eût été son frère. Le capitaine me le présenta sous le titre de capitaine Manuel Santa Morquez, chevalier vicomte de Villa Real, commandant d'une frégate de guerre brésilienne; puis il nous apprit la cause qui l'avait porté à s'engager à bord comme simple matelot.

Il avait été obligé de quitter le Brésil, depuis déjà quatre mois, comme impliqué dans la révolution de Pernambuco. Il avait eu la précaution de faire passer sa fortune aux Etats-Unis, mais avant de s'y rendre lui-même, il avait résolu de visiter Buenos-Ayres, pour voir sa fiancée, fille du ministre du Brésil, alors son plus mortel ennemi. Le père lui défendit l'entrée de sa maison et excita les soupçons de la république Argentine en le faisant passer pour un homme dangereux.

—Maintenant, capitaine, dit Manuel, en lui présentant sa femme, vous avez perdu les services de cet enfant, peut-être aussi les miens, si cependant l'on peut..... —Assez, assez ne parlons plus de l'or, seigneur capitaine. Vous vous rappelez que j'ai été prisonnier à Bahia? Je suis mille fois votre débiteur, et si je ne puis m'acquitter vis-à-vis de vous, je puis au moins vous montrer que je suis être reconnaissant, G. S. R.

Mariage. Ce matin en cette ville, par le Révérend Messire Côté, Mr. Joseph Cartier, comptable de la Banque Melson, fils de Mr. Pierre Cartier, mécanicien de Sorel, à Demoiselle Marie Eliza Anophlet Beaupré, fille de Mr. Joseph Beaupré, second du vapeur Trois-Rivières.

MARCHE DE SOREL. Mercredi, 25 Juin, 1873.

Table of market prices for various goods like flour, sugar, and oil, with columns for item name and price.

LISTE DES LETTRES non réclamées au bureau de Poste de Sorel, durant le mois de mai 1873.

- List of names and addresses for unclaimed letters: Arsenault Charles, Blois Joseph, Berthiaume E., Cournoyer Ignace, Cournoyer Denis, Chaput Joseph, Choupiet Isaac, Ducharme Maurice, Doucette Bazile, Denis Jean-Bte, Elhier Godfroid, Fogh Joseph, Fontaine F., Gervais Joseph, Guilbeault Magloire, Honde M., Jikinson Richard, Letendre Ignace, Lefrance Elise, Lavalée Joseph, Molette Joseph, Ponbrilland Ephrem, Peltier Catherine, Panluis J. B., Sangster Philomène, Tellier Edouard, J. O. DUPLE-SSIS, M. P.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées "Soumission pour ouvrages à Ste. Anne, Rivières Ottawa," seront reçues à ce bureau, jusqu'à Mardi midi, le 15me jour de juillet prochain pour la formation d'un chemin à travers la batture, au-dessus du Rapide, à Ste. Anne, Rivières Ottawa.

Le Département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles. Par Ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

COUR SUPERIEURE.

La demande en ce jour intentée contre le défendeur dans une poursuite en séparation de corps et de biens. SCHOLASTIQUE HERVIEUX, par D. Z. GAULTIER, procureur ad litem.

Portrait! Portrait!! Portrait!!! VeuX-tu, allons-nous voir dans le NOUVEL ETABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE que viennent d'ouvrir Messieurs SAUVAGEAU & DUROCHER De St. Hyacinthe dans la superbe bâtisse neuve de Monsieur François Dupré, Rao Augusta

M. E. BOUTHILLIER. Ces Messieurs se vantent que rien ne manquera pour satisfaire tous les goûts les plus nouveaux, qu'ils n'ont rien négligé pour rendre leur établissement sans rival, et que leurs prix sont très modiques.

On sollicite la faveur d'une visite. S'adresser sur les lieux à ANRICHON, et à l'Hôtel Piché à Ch. X. TRANCHEMONTAGNE, Sorel, 21 Juin, 1873.—Ams.

Nouvelle Briqueterie SOREL.

Messieurs TRANCHEMONTAGNE & ANRICHON, ont toujours en mains une grande quantité de briques de première qualité qu'ils vendent à des prix modérés. Leur établissement est à peu de distance de celui de M. Sheppard, sur la Rivière Richelieu.

Maison à vendre. Cette magnifique propriété située à l'angle de la rue des Rues George et Phipps, sur la principale rue de la ville de Sorel, ancienne résidence de feu Dame Augustin St. Louis, avec une maison de première classe et un bureau y attaché. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire. HENRI ST. LOUIS, A SOREL.

Dissolution de Société.

La Société Commerciale contractée entre les sous-signés le 28 Janvier dernier, sous le nom de RIVARD, JOUBERT & Co., a été dissoute de consentement mutuel le 28 d'Avril dernier. MM. Rivard & Joubert continueront seuls les opérations de la société. T. T. RIVARD, JOSEPH JOUBERT, C. C. CHAMPAGNE, St. Bonaventure, 7 Juin, 1873.—Uns-2j



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Mercredi, le 2e jour d'Avril, 1873. PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 8ème Section de l'Acte 31 Vict, chap. 6, intitulé "Acte concernant les Douanes" il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné que le village connu sous le nom de Jordan Bay, dans le comté de Shelburne Nouvelle-Ecosse soit et est par le présent, érigé en Poste de douanes, et placé sous la direction du percepteur des Douanes au Port de Shelburne W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil Privé.

MANUFACTURE DE PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, CADRES D'OUVERTURES, PLEINTES, Ornaments d'Architecture. De tous genres, etc., à plus bas prix que partout ailleurs. En face du Moulin Laballe, Vigneau & Cie., SOREL, PASCAL TERRAULT, Moniteur.

NOUVEAUTÉS!

Le soussigné vient d'ouvrir ses DEUX MAGASINS et offre à l'inspection du public son splendide assortiment de marchandises de goût pour l'hiver et le printemps.

- CONSISTANT EN: 400 paires de gants de kid Alexandre, de toutes couleurs et de tous points pour dames et messieurs; 200 robes de buffe de la Baie d'Hudson, doublées et bordées, de première classe; 200 robes de buffe non-doublées; 100 robes de soie gros grain en patrons de 16 verges, de tous les prix; Sets et collets en dentelle de tous les prix; Water falls; un lot de laines de couleurs pour les ouvrages à l'aiguille en grande variété; Robes de popeline de toutes les couleurs; 200 casques en fourrure; 200 paquets de première qualité et une quantité considérable de hardes faites de toute sorte et de toute qualité; 300 pièces pour robes de goût de tous les patrons et de tous les prix, et un lot d'autres marchandises de goût trop nombreuses pour être mentionnées; 400 pièces de tweeds de goût pour pantalons surtout, de toutes couleurs; 400 pièces d'indiennes pâles de goût; une caisse d'indiennes brunes, coton-shirts gris de toutes descriptions, mérinos français de toutes les couleurs et de tous les prix; 3000 aunes de toile du pays; 700 habillements en drap pour hommes et enfants, de toutes descriptions et de tous les prix; 500 chapeaux de feutre pour hommes et enfants de tout prix; 300 pièces d'écoubourgs et de draps d'Orléans de toutes couleurs pardessus en caoutchouc; valises sacs de tapis; bottines et souliers, et claques en caoutchouc.

A VENDRE

Au Bureau du Richelieu toutes sortes de blancs pour Avocats, Notaires, Greffiers de Cours, Juges de paix, Commissaires de petites causes, etc. On peut aussi se procurer les premiers Volumes de "La Revue Légale" en s'adressant à M. Mathieu avocat, Sorel.



AVIS.

BUREAU D'IMMIGRATION, Montréal, 1er Mai 1873. Le bureau d'Immigration à Montréal, désire connaître le domicile actuel de Monsieur STANISLAS SIMON, émigré français venu au Canada en Octobre 1872 par l'Autricien Des communications de la plus grande importance pour lui sont entre les mains de l'Agent. 21 1873.



Maison du Gouvernement.

Lundi, 14e jour d'Avril 1873. PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et d'après les prévisions de la 8ème section de l'Acte 31 Vict, Chap. 6, intitulé "Acte concernant les Douanes" il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné que la place connue comme "Rivière Bourgeoise," comté de Richmond, Province de la Nouvelle-Ecosse soit et est par le présent constituée et érigée en Poste de douanes, ci-devant Port d'Entrée soit et est par le présent constitué et placé sous la surveillance du Collecteur des Douanes au port d'Arichat W. A. HIMSWORTH, Greffier, Conseil Privé.

AVIS.

Table listing shipping rates for various destinations: LES TAUX DE PORT SUR CORRESPONDANCE pour les Indes Occidentales, seront jusqu'à avis contraire comme suit: Via New-York: Lettres Journaux par 1/2 oz. chacun 10cts. 4cts. Demarara 10cts. 4cts. Jamaïque 21cts. 4cts. Indes Occidentales [Danoises] 21cts. 4cts. Do exempt comme ci-dessus spécifiés 21cts. 6cts. Via Halifax, Nouvelle-Ecosse: Bermudes 6cts. 2cts. Indes Occidentales Anglaises 12cts. 2cts. Maître Général des Postes. A. CAMPBELL, Dept. des Bureaux de Poste, Ottawa, 19 Mars, 1873.

AVIS

Le Service de la Malle par vapeur directement entre San Francisco et les colonies Australiennes ayant été discontinué, toute correspondance pour l'Australie sera dorénavant envoyée via l'Angleterre. Le taux de port via l'Angleterre sera: Pour Lettres via Southampton 16cts. par 1/2 oz. Pour Lettres via Brindisi 22cts. par 1/2 oz. Journaux via Southampton 6 cts. chacun Journaux via Brindisi 8 cts. chacun A. CAMPBELL, Maître Général des Postes, Dept. des Bureaux de Poste, Ottawa, 14 Mars, 1873.



Hotel du Gouvernement, Ottawa.

Mercredi 2e jour d'Avril 1873. PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte concernant les Douanes, il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné, que le Village de Lindsay, Ontario, soit et est érigé en Poste de Douanes. W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil Privé.

Banque Molson.

CAPITAL \$2,000,000 Wm. MOLSON, JOHN MOLSON, Prsdt. Vice-Prsdt. F. Wolfeist Thomas. Caissier. SUCCURSALE A SOREL, RUE DU ROI A. D. DURNFORD Gerant pro-tempore.

BAUME PATENTE

RESOLUTIF CANADIEN PATENTE

De A. St. JACQUES, Yamachiche P. Q. Ce Baume, pris à temps et avec persévérance (car c'est un remède lent) mais certain contre toutes sortes de toux, consommation, bronchite, asthme, dyspnée, grippe, coqueluche, extinction de voix, pleurésie, jaunisse, fièvres tremblantes et autres, etc., etc. en un mot, pour toutes les affections de la gorge, du foie et des pommons, des reins et de la rate. C'est un puissant fortifiant et stimulant vermifuge; on peut en faire usage dans le voyage comme stimulant sans danger. Pour la coqueluche et la grippe, pur ou mêlé avec de la crème il n'a jamais failli, étant administré à temps et avec persévérance; consultez la recette qui enveloppe chaque fiole.

CERTIFICATS:

Je certifie avoir employé le Baume Patente de A. St. Jacques en différents cas de toux; je n'hésite pas à le recommander contre les toux de toutes sortes. FELIX VANIERE 284, Rue Amherst, Montréal.

Je souffrais depuis longtemps d'une bronchite invétérée et le Baume Patente de A. St. Jacques m'a fait un bien remarquable. T. E. NORMAND, N. P. Trois-Rivières.

A vendre en gros et en détail chez Elphège St. Jacques ainsi que chez les Docteurs Bruneau & Silvestre. Agents à Sorel. Sorel 1er Février 1873



HOTEL DU GOUVERNEMENT

Samedi, le 3e jour de Mai, 1873. PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vict, chap. 6, intitulé "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que depuis et après le 1er Mai courant, le Port de Guysborough, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, soit et est par le présent constitué et érigé en Poste de Douanes et Poste d'Entrepôt, et que depuis et après le même jour, le Port Mulgrave, dans la même Province, ci-devant Port d'Entrée soit et est par le présent constitué et placé sous la surveillance du Port de Guysborough. W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil Privé.

BRIQUE A VENDRE.

Le soussigné fait des préparations pour ouvrir son ancienne Briqueterie, sur ses terrains et sur la terre connue sous le nom de "Ferme Capistran," et à l'honneur d'informer ceux qui ont l'intention de bâtir pendant la saison prochaine, qu'il sera, comme par passé, prêt à livrer aucune quantité de Briques, au 1er Juin prochain. Machines à briques améliorées à vendre aussi. JAMES SHUPPARD. 16 Décembre, 1872.



DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 4 Avril 1873. L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS jusqu'à nouvel ordre sera de 15 pour cent. R. S. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans des journaux autorisés à le publier.

MOULIN DE "LA POINTE A YAMASKA."

C. J. C. WURTELE, PROPRIETAIRE. Ce Moulin à Vapeur maintenant en opération, situé sur la Pointe de la Rivière David, près de la Rivière Yamaska, à deux milles en haut du village d'Yamaska, à la portée des habitants de St. David, St. François, Yamaska, St. Robert, St. Victoire, Sorel St. Ours, St. Aimé et St. Marcel, contient:

Moulin à Farine, moulin à Bardeau

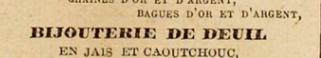
Machines à carder la Laine. MACHINES A FOULER, PRESSER ET TEINDRE L'ETOFFE. Tous de première classe, et le Propriétaire, ayant retenu les services de menuisier, cardeur et ouvriers habiles, peut garantir entière satisfaction à ses pratiques. La TRAVERSE DE BAC vis-à-vis le moulin sur le Ditchon Yamaska, 1/2 mi. que sur la Rivière David est gratis à ceux portant de l'ouvrage au moulin. Le propriétaire invite respectueusement le Public à patroniser son moulin.

Une quantité de Bon Bardeau Scié No. 1 et No. 2 toujours en main, à vendre à des prix modérés pour argent comptant. C. J. C. WURTELE Rivière David, 16 Décembre 1872.

Nouvel Etablissement

Bijouterie, Horloges, Montres etc

M. Arthur B. Lafreniere remercie le public de l'encouragement qu'il lui a donné depuis qu'il a ouvert son nouvel établissement et l'informe de nouveau qu'il tiendra constamment un assortiment complet de MONTRES ET HORLOGES, CHAINES D'OR ET D'ARGENT, BAGUES D'OR ET D'ARGENT, BIJOUTERIE DE DEUIL EN JAIS ET CAOUTCHOUC, BIJOUX DE FANTAISIE VIOLONS, CONCERTINAS, Etc., etc. Il se chargera de toutes les commandes pour réparations, etc., qu'on voudra bien lui confier, à des prix très-réduits. Dans le magasin autrefois occupé par M. Albert Gumlack, VOISIN DE M. PIERRE BELLEFEUILLE, RUE QUEEN, - SOREL, Sorel 12 Février 1873



HOTEL DU GOUVERNEMENT OTTAWA.

Mercredi, le 2e jour d'Avril 1873 PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vict, chap. 6, intitulé "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné, que le Village de New-Glasgow, dans le Comté de Picton, Nouvelle-Ecosse, soit et est par le présent érigé en Poste de Douanes, et placé sous la direction du Percepteur des Douanes au Port de Picton. W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil Privé.



HOTEL DU GOUVERNEMENT OTTAWA.

Mercredi, le 2e jour d'Avril 1873 PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vict, chap. 6, intitulé "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné, que le Village de New-Glasgow, dans le Comté de Picton, Nouvelle-Ecosse, soit et est par le présent érigé en Poste de Douanes, et placé sous la direction du Percepteur des Douanes au Port de Picton. W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil Privé.

ADRESSES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

- Mathieu & Gagnon, Rue Charlotte, Sorel. A. Germain, Rue George, Sorel. Charles Gill, Rue de la Reine, Sorel. D. Z. Gaultier, Rue Phipps, Sorel. C. Boucher, Rue du Roi, Sorel. A. A. Lafreniere, Rue Edouard, Berthier. L. A. DeBois, Rue de la Peine, Sorel. Suivra le circuit de Yamaska.

NOTAIRES.

- J. G. Crebassa, Rue du Roi, Sorel. J. E. D. Cartier, Coin des Rues du Roi et Charlotte, Sorel. En face du Carré Royal.

HUISSIERS.

- Joseph Mathieu, Bureau du Shérif, Sorel. Jean-Baptiste Shooner, St. Thomas de Pierreville.

MARCHAND-TAILLEUR.

- David Finlay, Rue du Roi, Sorel. Magasin de marchandises sèches, etc.

HOTELLIER.

- Antoine Lacouture, St. Ours.

MEDECIN.

- Dr. N. H. Ladouceur, Ancienne résidence de feu J. B. L. Précurseur, RUE PHIPPS, Près du Couvent Congrégation - SOREL.

MAISON DE NORMAN PAULET

EN GROS ET EN DETAIL RUE DU ROI, SOREL, A L'ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES, ET SOUS LA DIRECTION DE R. H. KITTSON Ecr. Le Public trouvera toujours à cet établissement un assortiment des plus variés des mieux choisis et des plus riches dans la branche des PROVISIONS, LIQUEURS, EPICERIES FERRONNERIES, MARINE, HUILES ET PEINTURES. NORMAN PAULET profite de cette occasion pour remercier ses pratiques et le Public en général de l'encouragement qu'il a eu l'avantage d'en recevoir; et se flatte qu'ils voudront bien lui continuer leur patronage comme par le passé. Tout ordre est rempli avec promptitude, et les effets sont livrés à domicile dans toutes les parties de la ville. On achète toute espèce de GRAINS aux plus hauts prix du marché. Les marchands de la campagne, ainsi que les familles de la ville et des environs, sont respectueusement invités à visiter cette maison avant de faire leurs achats ailleurs, ils y feront une épargne d'argent par le bon marché, et une épargne de temps parce qu'ils trouveront dans le même endroit tout ce dont ils peuvent avoir besoin, et de qualités supérieures. NORMAN PAULET. Sorel 16 Décembre 1872

FONDERIE RICHÉLIEU. SOREL.

N. F. PATENAUDE, PROPRIETAIRE, RUE AUGUSTA, Meilleur choix de CHARRUES EN FONTE ET EN ACIER. POELES & USTENSILES EN FER ET EN FONTE pour l'usage des familles A BAS PRIX. CORNICHEES POUR FENETRES ET MANTEAUX DE CHEMINEES Sur un patron tout-à-fait nouveau. Toutes sortes d'ouvrages en fonte pour BATEAUX-A-VAPEURS faits sous un court délai. 16 Déc 1872

CERCUEILS !!

PIERRE CARTIER, RUE ELIZABETH, SOREL.

BRASSERIE DE SOREL

Prefontaine, Dawson & Duhamel Ces Messieurs, ayant leur établissement bien connu, et l'ayant fait subir des améliorations considérables, l'exploitent en société, et offrent au commerce et aux familles des produits supérieurs en qualité à tout ce qui a été encore manufacturé. Comptant sur l'encouragement du public, les nouveaux propriétaires ont le plaisir de lui annoncer qu'ils auront toujours à la disposition de leurs pratiques une grande quantité de

BIERE ET PORTER

de premières qualités, en TONNES, en BARILS de 60-30-20-10-5 gallons et en BOUTEILLES. Tout produit de l'établissement sera livré gratuitement aux magasins, hôtels, bateaux-à-vapeur, clubs, et au domicile des familles dans la ville de Sorel. Toute vente sera faite pour argent comptant, à moins d'arrangements contraires avec les propriétaires. M. P. Prefontaine et J. Duhamel s'occuperont eux-mêmes de la vente de la bière, des achats de grain, de la réception des ordres pour envoi, de la collection des comptes, et de toutes autres affaires concernant l'établissement. Sorel 16 Décembre 1872. T. PREFONTAINE & CIE.

FERBLANTERIE

EDOUARD COURCHAINE, FABRICANT De toute sorte d'objets en fer-blanc, en tôle et en zinc tels que: Plats, Terrines, Chaudières, Ustensiles de Cuisine, Setts de vaisseaux pour poées, etc. OUVRAGE GARANTIE Boutique et Magasin: PLACE DU MARCHÉ. De côté du fleuve. 16 Décembre 1872.

LA REVUE LEGALE

RECUEIL DE JURISPRUDENCE ET D'ARRÊTS Cette publication légale en est à sa quatrième année d'existence, elle paraît tous les mois, par livraisons de 64 pages, formant pour l'année, un volume de 768 pages; elle contient des ouvrages inédits comme le savant commentaire du Code Civil, par l'Hon. Juge Loranger, et le Traité des Devoirs du Shérif, par M. Mathieu, des arrêts et des critiques d'arrêts etc., etc., etc. ABONNEMENT \$4 PAR AN PAYABLE D'AVANCE. Propriétaire-Editeur M. MATHIEU, AVOCAT.

"THE SOREL"

JOURNAL ANGLAIS HEBDOMADAIRE PUBLIE LE SAMEDI. Abonnement: 1 an \$1.00 6 mois \$0.50 Annonces: Première insertion par ligne \$0.08 Deuxième, etc., \$0.02 MATHIEU & CIE, Editeurs-Propriétaires

LE RICHELIEU

Imprimé à l'atelier des soussignés Rue Charlotte, Sorel. Jours de publication: MERCREDI ET SAMEDI ABONNEMENT. Edition bi-hebdomadaire: 1 an \$2.00 | 6 mois \$1.00 Edition hebdomadaire: 1 an \$1.00 | 6 mois \$0.50 Payable dans les trois mois de sa date; après ce délai: 1ère édition, 1 an, \$2.50 - 6 mois, \$1.25 2ème édition, 1 an, \$1.25 - 6 mois, \$0.62. Pour les ETATS-UNIS, frais de poste inclus, 1 an (en green-backs) \$2.75 invariablement payable d'avance. Aucun abonnement ne dure moins de six mois. Toute personne nous transmettant les noms de cinq nouveaux abonnés avec le prix de leur abonnement aura droit à un abonnement gratuit. Toute personne à qui un numéro de ce journal sera adressé sera considérée comme abonnée, à moins qu'elle ne le renvoie dans les six jours. Pour discontinuer un abonnement il faudra en donner avis par écrit et acquiescer tout aréragé. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. ANNONCES. (Toisées sur type Nonpareil.) Première insertion par ligne \$0.08 Seconde, etc., \$0.04 Adresses d'affaires, 1 an \$3.00

Une déduction libérale sera faite sur les annonces commerciales et pour un temps déterminé. Les naissances, mariages et décès seront publiés gratuitement pour les abonnés. Pour autres, 25 cts. Les taux pour abonnement et annonces sont payables et exigibles au bureau du journal. Toute personne qui s'abonne ou qui annonce est censée, à moins de conventions contraires par écrit, le faire aux conditions ci-dessus énoncées. Toute correspondance, etc. doit être munie d'un nom responsable, et adressée franco. Celles d'un caractère personnel ou blessant ne seront pas publiées. Toute information concernant des faits de nature à intéresser le public sera reçue avec reconnaissance. MATHIEU & CIE, Editeurs-Propriétaires, JOS. MANDEVILLE, IMPRIMEUR. Bureau: Rue Charlotte Sorel, Près du Palais de Justice.